

François-Marie Luzel

# Fantômes et dames blanches

TEXTES CHOISIS ET PRÉSENTÉS PAR FRANÇOISE MORVAN

Collection dirigée par Françoise Morvan

ISBN : 978-2-73-735166-2

© Edilarge SA. Éditions Ouest-France, Rennes, 2007  
[www.editionsouestfrance.fr](http://www.editionsouestfrance.fr)

Extrait de la publication

*Pour Jo Rio, l'ami des fées*

## PRÉFACE

François-Marie Luzel (1821-1895) est l'auteur de la plus grande collecte de contes, de chansons et de manuscrits de théâtre de la Basse-Bretagne. Si l'importance de cette collecte est à présent bien reconnue et si les quatre cents et quelques contes qu'il a recueillis peuvent être lus sans difficulté<sup>1</sup>, toute la partie fantastique restait, comme une œuvre à l'intérieur de l'œuvre, éparse dans cet ensemble foisonnant.

Luzel, pourtant, a éprouvé une durable prédilection pour ce qu'il appelait des « contes de veillées » : son premier vrai livre de contes, ce sont les *Veillées bretonnes*, publiées en 1879 (le volume de *Contes bretons* paru en 1870, livre pionnier en ce domaine, est plutôt une tentative, un volume expérimental, et présenté comme tel). Il y rassemble, dans le cadre reconstitué d'une veillée, des contes merveilleux, des contes facétieux, des légendes chrétiennes et des chansons, avec pour fil directeur ces contes de revenants, récits à faire peur, histoires de diables et de lutins qui n'auraient

---

1. Dix-huit volumes d'œuvres de Luzel ont paru aux Presses universitaires de Rennes/Terre de Brume. On en trouvera la liste dans la bibliographie à la fin de ce volume.

pu prendre place dans ses recueils de contes populaires. Parfois fragmentaires, ils diffèrent surtout des contes par l'insistance du narrateur à souligner leur véracité ou la mettre en doute, mais, dans un cas comme dans l'autre, ce qui est importe est l'inscription du récit dans un lieu et dans la vie partagée de ceux qui l'occupent : de là le rôle d'intermédiaire de ces récits qui assurent une transition ambiguë entre le monde imaginaire du conte et le réel.

Cette prédilection est telle que, bien que le genre ne s'y prête apparemment guère, il ne résiste pas à la tentation de glisser une veillée dans ses *Légendes chrétiennes* en 1881 (mais, après tout, la section VI, « diableries, revenants et damnés » semble pouvoir l'y inviter). Tout à la fin de sa vie encore, il adresse à Henri Gaidoz « Une veillée bretonne en 1836 », comme pour boucler la boucle, en revenant à cette année d'adolescence où il pouvait voir arriver dans son manoir natal de Keramborgne Garandel, le mendiant aveugle, Kourio, le tisserand, deux maîtres conteurs tout auréolés encore de la gloire d'avoir joué dans la tragédie de *Sainte Tryphine et le roi Arthur* représentée à Plouaret en 1832<sup>2</sup>. À son tour, il les met en scène dans ses *Veillées* où il rassemble les habitants du manoir, frères et sœurs, domestiques et hôtes de passage. Bien d'autres tentatives (l'une d'elles, d'ailleurs, intitulée « Alan Kourio ») retrouvées dans ses manuscrits montrent à quel point reste prégnante cette part obscure de la collecte.

Part obscure d'abord parce qu'elle se diffuse, sans titres, dans une sorte d'anonymat à l'intérieur de textes polyphoniques, où les voix tissent les récits d'apparitions ; part obscure aussi parce qu'elle plonge dans les peurs d'enfance

---

2. Voir *Sainte Tryphine et le roi Arthur*, Presses universitaires de Rennes/ Terre de Brume, et le *Journal de route de Luzel* aux mêmes éditions.

transmises et conjurées tout à la fois par la parole rassemblée dans ce lieu maternel entre tous qu'est la salle du manoir, où l'on se retrouve à la nuit autour du feu qui flambe ; part obscure enfin parce qu'elle évoque les êtres invisibles qui hantent la nuit, ceux qui franchissent la frontière de la mort et ceux qui risquent de vous y entraîner.

\*  
\* \*

C'est certainement à Luzel qu'Anatole Le Braz a dû le matériau inaugural de *La Légende de la mort*, le livre breton le plus célèbre de tous les temps (et, de loin, son meilleur livre, même si son style a bien vieilli). Comme le *Barzaz Breiz* d'Hersart de La Villemarqué, *La Légende de la mort* est un livre que l'on découvre avec un frémissement d'impatience et qui laisse une impression de malaise : il y a là un monde disparu, une culture populaire assurément présente, mais c'est une vérité qui sonne faux et cette culture se dérobe parce que l'auteur l'a reconstruite en fonction d'une visée qui n'apparaît pas clairement. Rien de cela dans la *légende de la mort* éparse à travers l'œuvre de Luzel : ce qu'il nous laisse, ce sont des observations, des notes, tout une matière inquiétante, inclassable, angoissante, trop proche du fantastique littéraire et trop peu conforme aux normes littéraires en même temps – une forme fuyante donnant, fragment après fragment, une vision inattendue d'un imaginaire que l'on pensait connaître et qui se révèle plus étrange qu'on ne le pensait.

Sans le moindre dessein préconçu, il a transcrit l'imaginaire d'une paroisse tel qu'il avait pu l'entrevoir dans son enfance. Une paroisse élargie, c'est vrai : d'une part, Plouaret et le Vieux-Marché ont constitué deux communes distinctes

en 1863 et l'on circule sans cesse d'un territoire à l'autre ; ensuite, les relations de famille font que l'on passe du manoir de Keramborgne, centre du monde de Luzel, au manoir de Kercabin en Plouëc-du-Trieux, domaine des cousins Le Huërou ; ensuite encore, quittant le Trégor pour la Haute-Cornouaille, on s'arrête au manoir de Coat-Tual en Plouguernével qui abrite la famille de la sœur aînée de Luzel, Catherine ; et, plus tard, chargé d'une mission de recherche sur le conte, Luzel, arpentant la Bretagne, part enquêter à Roscoff, à Bréhat et à Ouessant. Ces deux îles forment comme la limite extrême du domaine exploré, mais ces élargissements laissent intact le noyau initial à partir duquel tout rayonne.

*La Légende de la mort*, c'est la certitude d'avoir raison et de parler pour tout un peuple : l'appareil scientifique (en un temps où Le Braz envisageait encore de suivre la voie de Luzel) est mis au service du romantisme noir. Sidhe, nuits de Samhain, témoignages de César sur les druides, extraits des anciens textes irlandais, tout vient appuyer un classement de données terrifiantes montrant l'imaginaire des Bretons sous son jour le plus sombre. *C'est que, de tous les peuples celtiques, les Bretons sont peut-être celui qui a conservé le plus intacte l'antique curiosité de la race pour les problèmes de la mort*, écrit Le Braz en préface. Lui, si critique à l'égard des falsifications du *Barzaz Breiz* (voir sa préface aux volumes de *Soniou*), à son tour compose une œuvre à la manière d'un monument dédié à un peuple primitif, porteur de croyances remontées du fond des temps. *Pas plus que les Gaulois du temps de Lucain ou les Gaëls de la vieille Irlande, les Bretons ne relèguent les morts dans une patrie distincte de celle des vivants*, ajoute-t-il, et les textes mythologiques irlandais, les récits bardiques, sont chargés d'éclairer les mystérieux récits armoricains.

Rien de cela chez Luzel : pas plus de celtitude que de certitudes, juste un tableau éclaté portant témoignage d'un monde aux frontières incertaines, des investigations dans un monde inquiétant, une manière aussi de conjurer la terreur, de témoigner des croyances des pauvres parmi les pauvres, mendiants, errants, journaliers, valets de ferme, et de leur donner la parole...

\*  
\* \* \*

Si le genre peut fluctuer de la chanson à la légende chrétienne ou au conte fantastique, la caractéristique première du monde fantastique décrit par ces récits est aussi son indétermination : lutins, diables ou fantômes, les esprits du lieu restent flous. *Personne, à Run-Riou, ne voulait coucher dans ce fournil, explique le narrateur, parce que les lutins, ou les démons ou les revenants, on ne sait pas bien lesquels, y faisaient, la nuit, un vacarme d'enfer et jouaient toutes sortes de mauvais tours à ceux qui osaient s'y aventurer.*

À Guernaham, manoir hanté entre tous, même indistinction : *Ces lutins ou ces âmes en peine, car on ne sait pas bien au juste ce que c'était, faisaient un tel vacarme et un tel sabbat dans le manoir, toutes les nuits, que la maison était devenue inhabitable.* Lutins ou âmes en peine ? On fait venir le prêtre de Plouaret qui dit une messe pour les âmes du purgatoire, et tout se calme. Faut-il en conclure qu'il s'agissait d'âmes en peine ? Pourtant, autour du manoir de Guernaham continuent de rôder les invisibles ; le tailleur d'habits qui, de nuit, longe un talus pour éviter la mare de Goaz-an-Roudour, l'éprouve à ses dépens : *Comme je longais le talus de droite afin d'éviter la mare, qui, en cet endroit, occupait toute la largeur du chemin, je me sentis enlever par une force ou un*

*être invisible, qui me lança par-dessus le talus, dans le pré qui est de l'autre côté...* Après avoir tenté à trois reprises de passer, le tailleur rebrousse chemin et entend des rires stridents retentir dans la vallée. *C'étaient sûrement les lutins de Guernaham*, conclut-il. Force ou être invisible ? Lutin à métamorphoses comme on en trouve tant en Bretagne galloise ? C'est plus compliqué encore puisque, chose unique dans tous ces récits, un lutin de Guernaham s'est laissé apercevoir par le fermier en train de barboter dans la fameuse mare du Roudour : *Un soir du mois de juin, tôt après le coucher du soleil, il ramenait à l'étable ses bestiaux du champ qui donne au midi sur le ruisseau et la mare de Roudour, lorsque, arrivé près de cette mare, qu'il lui fallait côtoyer, il aperçut un petit homme noir et poilu qui dansait et se trémoussait dans l'eau.* Le fermier essaye d'engager la conversation, le lutin ne répond pas et file se réfugier dans le manoir. Est-ce à conclure que ce sont des petits hommes noirs qui font tant de vacarme dans la chambre au sabbat au-dessus de la cuisine ? Des pas légers s'entendent autour du lit, un être velu attrape le dormeur – mais on parle alors du *diable de Guernaham*, et ce diable se révèle être un vieux bouc...

Même indistinction encore à Run-Riou et au Melchonnec, lieux hantés par excellence : à Run-Riou, le fournil héberge des êtres qui rongent comme des rats et qui jettent les couettes en l'air ; un sentier étroit près d'un échelier vous expose à entendre une voix proche tandis qu'une main vous attrape au collet ; le tapage nocturne au grenier fait fuir les hôtes ; au Melchonnec, c'est dans un *chemin creux mal hanté* que se déchaîne le Siffleur de nuit ou qu'un bolide invisible se rue entre vos jambes et vous repousse en arrière. Même chose encore à Plounévez-Moëdec où s'égosille le braillard du Bois du Crieur tandis que se déchaînent rouets et dévidoirs dans les greniers hantés.



On dira qu'un fantôme authentique consent à se faire voir à Plounévez-Moëdec, un fantôme à souliers à clous, donc aussi audible que visible. Mais Françoise, la fermière, qui l'a vu, n'est pas convaincue qu'il s'agisse d'un revenant : *Lutin ou âme en peine*, lui dit-elle, au moment de lui offrir une tourte de pain d'orge et une crêpe – et comme, sans même y goûter, il revient faire son vacarme, elle décide tout bonnement de s'y accoutumer.

On dira aussi qu'un follet domestique, parfaitement décrit, avec son chapeau de paysan cornouaillais à larges bords est présenté par Luzel comme hôte de Keramborgne. Seulement, ce lutin domestique, il l'a d'abord localisé à Run-Riou en racontant la même histoire, et tout laisse à penser qu'il s'agit là d'une histoire rédigée par lui-même, avant sa grande mission sur le conte, et publiée dans *Le Conteur breton*, revue spécialisée dans le conte pittoresque, revu et arrangé.

On dira encore qu'il avait publié en 1859, « Les deux bossus et les nains », un conte de korrigans en tous points parfait – mais destiné, lui aussi, au *Conteur breton*...

Si l'on admet la répartition des lutins en trois types – les korrigans, les follets domestiques et les lutins à métamorphoses<sup>3</sup> – force est de constater que les lutins qui hantent la paroisse natale de Luzel sont, dans leur immense majorité, des lutins à métamorphoses, crieurs de nuit, siffleurs de nuit, aux traits si flous qu'ils tendent à se fondre avec des fantômes. Nous avons là des ébauches de récits

---

3. À ce sujet, voir *Vie et Mœurs des lutins bretons*, Babel/Actes Sud. Le korrigan, fréquent dans le domaine celtique, vit en clan, danse en rond et enlève les enfants ; le follet domestique, probablement d'origine latine, aime à s'occuper des chevaux mais peut aussi entrer dans les maisons où il aide les ménagères et parfois joue des farces ; le lutin à métamorphoses, probablement d'origine latine, lui aussi, se place aux carrefours la nuit et, sous la forme d'un bête blanche, le plus souvent, joue de mauvais tours aux passants.

dont on trouve en Haute-Bretagne des formes multiples, précises, avec personnages portant des noms et donnant parfois lieu à de véritables cycles (ainsi le cycle de Maître Jean, de Mourioche, de Martine).

Le korrigan, donné pour caractéristique du domaine breton, n'y apparaît au total qu'en deux contes probablement inspirés de Souvestre, et dans une chanson – une unique chanson mais placée par Luzel en tête de toute sa collecte, « Le seigneur comte ». Dans cette chanson, une *kornandonez* sort d'un bois pour demander au « seigneur comte » de l'épouser. Kornandonez : korrigan ? *Corriganed est le pluriel de corrigan, qui signifie nain blanc et fée. On dit encore, en Tréguier, cornandon ou corandon, corandonez au pluriel, avec la même signification*, indiquera Luzel pour expliquer les noms de lutins employés par Marie Cocagn, sa conteuse de Roscoff. Nain blanc ? Pour une créature noire ? L'étymologie improbable adoptée par Luzel (korrigan : *korig gwenn* : petit nain blanc) ne fait que montrer à quel point le korrigan, supposé lutin typique de la Basse-Bretagne, est exotique. Pour achever de tout compliquer, il vient ici se mêler avec la fée. En effet, les trois versions de la chanson recueillies par Luzel donnent bien *eur gornandonez*, mais Luzel traduit chaque fois par *une fée*. René-François Le Men, auteur d'une étude sur le sujet, déclare, quant à lui : *Pour éviter la confusion je traduis littéralement Corrigan par Naine au lieu de le traduire par le mot Fée, comme on le fait ordinairement. Il y a entre ces deux classes d'êtres surnaturels une différence essentielle. La Corrigan est toujours une affreuse créature, tandis que la Fée est souvent douée d'une beauté surhumaine*<sup>4</sup>.

---

4. *Traditions et Superstitions de la Basse-Bretagne*, in *Revue celtique*, 1870.

Mais il n'est dit nulle part que la cornandonne que rencontre le comte est une affreuse créature. Bien au contraire, d'autres versions de la même chanson donnent *eun damzell wenn* (une demoiselle blanche) et, si l'on revient aux origines de la chanson, c'est bien une créature gracieuse que l'on trouve : « Le seigneur comte » est une variante de la chanson du « Roi Renaud » publiée pour la première fois en français par Gérard de Nerval. Mais, sur cette chanson du XIII<sup>e</sup> siècle qui raconte le retour du comte Renaud, s'est greffé un début provenant d'une chanson du XVI<sup>e</sup> siècle issue d'une légende scandinave : le seigneur ne meurt pas parce qu'il a été blessé à la guerre mais parce qu'il rencontre dans un bois une fée ou une elfe, selon la traduction adoptée<sup>5</sup>, qui lui demande de danser avec lui. Comment transposer un terme désignant une elfe, créature sans équivalent dans le domaine breton ? *Korrigane*, *cornandonne*, cela garde quelques traits essentiels : la sauvagerie, la danse, le pouvoir mystérieux ; *demoiselle blanche* garde d'autres traits qui peuvent correspondre et Luzel n'a pas eu tort de traduire par fée.

Nous retrouvons la même ambiguïté avec l'énigmatique Fée scarabée de Plufur : *Dans les souterrains qui sont sous les ruines habite, dit-on, une belle princesse, qui en sort parfois, vers midi, quand un beau soleil luit, ou à minuit, quand il fait un beau clair de lune, pour étaler des riches*

---

5. Eugène Rolland donne deux versions danoises qui correspondent à la version bretonne : c'est à chaque fois une *ellekvind*, une elfe, qui veut danser avec le seigneur, et son refus entraîne sa mort, ou qui l'enlève et danse avec lui jusqu'à ce qu'il soit près de mourir (*Recueil de chansons populaires*, Maisonneuve, tome III, p. 49). Le refrain des deux chansons est identique et indique que *la danse s'envole gracieusement à travers le bois*. Il s'agit donc de créatures fines et légères, fées ou elfes, le traducteur donne les deux équivalents.

*trésors d'objets d'or, de perles et de pierres précieuses aux rayons du soleil ou à la clarté de la lune ; on l'appelle en breton Ar C'hwilosten goz, c'est-à-dire la vieille Scarabée.* Comment un nom qui désigne une vieille noiraude à allure d'escarbot vivant sous terre peut-il être porté par une princesse ? Serait-ce que, peu à peu, sous l'influence des contes de Perrault, de Madame d'Aulnoy ou de Madame de Beaumont, les korriganes celtiques auraient laissé place à des fées françaises<sup>6</sup> ? Là encore, les choses ne sont pas si simples.

Observons d'abord que nous avons deux versions de la même légende. La première, publiée par Luzel en 1865, donc trente ans plus tôt, a été recueillie au cours d'un séjour près du château du Plessis-Eon où se tient la fée. Cette version indique simplement : *Au vieux château du Quenquis (le Plessis, en français) dans la commune de Plufur, on voyait souvent, au clair de la lune, une belle dame qui venait peigner ses cheveux blonds au sommet d'une tour en ruine, et jouer avec des pièces d'or, des perles et des diamants. Et pendant ce temps une énorme couleuvre (le diable sans doute) rôdait autour d'elle.*

La fée se trouve en haut de la tour et non dans un souterrain, ce qui écarte ce trait commun avec la korrigane. Elle est accompagnée d'une couleuvre, ce qui nous rappelle un grand nombre de contes de Haute-Bretagne : la *belle dame* à la couleuvre est une Margot-la-fée comme on en trouve tant dans la collecte de Paul Sébillot en Haute-Bretagne. Le nom étrange qu'elle porte peut aussi s'expliquer par une intention parodique : *c'hwilosten*, cela vient de *c'hwil*, scarabée ou encore individu bizarre,

---

6. C'est la thèse défendue par Joseph Rio : « Les vies parallèles du korrigan et de la fée », in *Mélanges Fañch Roudaut*, CRBC, Brest, 2005.

mauvais sujet. *Ar c'hwilosten goz*, c'est l'autre vieille bizarre, la vieille escarbote, ce qui nous rapproche encore des Margot-la-fée, parfois considérées avec une certaine méfiance.

Quoi qu'il en soit, les personnages de la fée de la fontaine ou de la cornandonne, du follet domestique ou des danseurs de nuit nous frappent parce qu'ils sont exceptionnels dans un ensemble que l'on dirait perdu dans la même grisaille. On ne peut, en effet, manquer d'être frappé par la différence de tonalité entre les contes de sa paroisse natale et les contes recueillis par Luzel à l'extérieur. Qu'il s'agisse des récits de Marie Cocagn à Roscoff, de ceux du facteur Tanguy à Bréhat ou de Marie Tual à Ouessant, où Luzel passe pourtant si peu de temps, ils mettent en scène des lutins parfaitement identifiés – *folliked* de Bréhat, *korriked* de Roscoff, *morgans* d'Ouessant – et portant même parfois des noms : Taragel, Siphohel, Tripadaloup et Ricaman... Nul doute que Luzel ait réellement collecté ces récits : les histoires donnent à chaque fois des épisodes caractéristiques des histoires de *korrigans*. On remarque d'ailleurs que leurs traits distinctifs ont tendance à se fondre avec ceux des follets : la conteuse de Roscoff évoque des *korriked* (petits nains) donc des lutins qui vivent en clan ; ils sont noirs et laids, ils volent les enfants, et la conteuse rapporte un épisode typique : le curieux couplet adressé à Siphohel pour lui annoncer la mort de Taragel est un vestige d'une histoire que l'on retrouve souvent (un *korrikan* exclu du clan est appelé à la mort de son père). Cependant, ces *korriked* s'occupent des chevaux, font le ménage et vivent dans les maisons comme les follets. Le conteur de Bréhat, lui, essaye bien de faire une distinction entre les lutins et les *folliked* : les premiers, dit-il, vivent dans les greniers ou les écuries et se plaisent à venir aider les ménagères ; les

seconds sont de petits hommes noirs à grands chapeaux qui sortent surtout la nuit, mais les folklores entrent dans les maisons et les écuries pour y faire leur travail. Les traits distinctifs des uns et des autres se sont donc fondus, les récits restent fragmentaires – et cependant ces récits colorés, précis, donnent l'impression de se détacher sur le fond d'une brume fantomatique.

\*  
\*   \*

C'est que, dans leur immense majorité, les récits de lutins, de lavandières de nuit ou de fantômes sont autant de variations sur une même trame. Les personnages flous évoluent dans un monde où les apparitions sont toujours susceptibles d'avoir partie liée avec la mort. Ce qui domine, et de très loin, malgré quelques personnages gracieux entrevus à l'occasion, c'est le monde trouble des revenants, âmes en peine, *conjurés*, ou damnés prêts à se glisser dans le monde des vivants.

Il est important de les lire dans leur continuité pour saisir le côté oppressant de ce monde imaginaire imprégné d'une religion que l'on dirait appliquée à faire régner l'ordre par la terreur. On mesure sans doute mal à présent quelle épouvante devait naître des récits dont la meilleure conteuse de Luzel, Marguerite Philippe, semble avoir eu la spécialité. Comme Luzel le rappelle dans la préface de ses *Contes populaires de la Basse-Bretagne*, Marguerite Philippe était une conteuse à la mémoire prodigieuse, une conteuse de la grande tradition, qui respectait la stricte sobriété du récit parce qu'elle croyait aux contes qu'elle disait. *Marguerite ne connaît pas seulement les chansons et les contes de l'ancien évêché de Tréguier*, précise-t-il dans son *Premier*

*rapport de mission*<sup>7</sup> ; elle en sait aussi beaucoup de la Cornouaille et du Léon. Infirmes d'une main (elle a la main droite paralysée, elle ne peut ni coudre ni exécuter les travaux que nécessite la position d'une servante dans nos fermes. Alors, pour apporter aussi son petit contingent dans la pauvre chaumière, autant qu'elle le peut (ils sont très pauvres), elle fait pour autrui des pèlerinages, minceement rétribués, à toutes les places dévotes de Bretagne. Chez nous, chaque saint a sa spécialité comme médecin du corps ou de l'âme et est invoqué pour quelque affection morale ou quelque maladie, tant des animaux que des hommes. De la sorte, Marguerite Fulup est presque constamment sur les routes de la Bretagne, dans toutes les directions et, dans ses pérégrinations, elle ne manque jamais une occasion d'apprendre une gwerz, une sone, un conte, une légende qu'elle ne connaissait pas encore.

On peut comprendre qu'elle ait recueilli ainsi un grand nombre d'histoires de damnés ou de pécheurs voués à revenir sur terre pour expier leurs fautes. Dès le début de la collecte, elle donne « L'âme damnée », « La femme qui ne voulait pas avoir d'enfant », « Le brigand sauvé avant son frère l'ermite », « Le pain changé en tête de mort », « Fantic Loho ou le linceul des morts », tous récits évoquant le retour de morts condamnés pour tel ou tel péché qu'il s'agit d'éviter de commettre, et la visée édifiante est à la mesure de la terreur provoquée. Ces récits de revenants sont faits pour être crus et son univers est un univers d'épouvante – un univers qu'elle partage, cela va sans dire, avec l'ensemble de la population, surtout avec les pauvres qui, n'ayant aucun moyen de s'instruire, ne peuvent prendre de distance

---

7. *Contes bretons*, Presses universitaires de Rennes/Terre de Brume, 1994, p. 117.

avec les croyances et les superstitions transmises par les tout-puissants recteurs des paroisses. Or, Marguerite Philippe fait partie de cette immense catégorie des pauvres, amenés à mendier à un moment, à trouver un travail d'appoint à un autre (elle est aussi fileuse et, du fait que Luzel la rémunère, collecte pour lui à titre professionnel) et à courir les routes, parfois avec leur famille, les enfants étant envoyés demander la charité, trouvant à s'héberger au hasard et dormant parfois dehors.

Les folkloristes se sont surtout attachés à montrer le pittoresque de ces errants, qui sont alors des milliers en Trégor, et à voir dans l'importance de la mendicité en Basse-Bretagne un effet de l'intégration des pauvres à la société traditionnelle : le mendiant trouve sa place au foyer ; comme l'innocent, il est accepté, voire vénéré, et la folie elle-même est respectée comme don de Dieu ; chacun trouve ainsi son pain dans la société bretonne ancestrale. Mais il n'est que de prendre une évocation du pardon de la Clarté par Luzel lui-même pour avoir une autre vision des choses : *J'arrive à la Clarté. L'assemblée est nombreuse aux alentours de la chapelle ; l'air est rempli d'exhalaisons et d'odeurs de cuisine assez peu agréables, provenant des coqueries de poissons et de saucisses en plein air, près des tentes qui regorgent de buveurs bruyants, dont les chopines se vident et se remplissent sans cesse de cidre et d'hydromel. On chante les vêpres. La chapelle est pleine, et, tout autour, sur le gazon de l'enceinte qui l'entourne, à l'ombre des châtaigniers, sont assis ou agenouillés des pèlerins et des pèlerines, avec leurs baguettes blanches de saule ou de coudrier écorcé, leurs chapelets à la main, et priant tous avec une dévotion fort édifiante. De tous côtés, l'on entend les voix lamentables des mendiants. Un aveugle surtout crie comme un sourd, d'une voix éraillée et aiguë*



*qui agace les nerfs : – Kristènienn geiz, pé ken brao eo gwelet ann traou kaer krouet gant Doué ! – Ann aluson, ineou mad, d'eur paour dall, kollet gant-han sklezrijenn ann eol benniget !..., etc. (– Chers chrétiens, qu'il fait beau pouvoir contempler les belles choses créées par le bon Dieu ! – Faites l'aumône, ô bonnes âmes, à un pauvre aveugle privé de la lumière du soleil béni !..., etc.) Et il développait longuement ce thème et criait et braillait, en mendiant qui connaît son métier. D'autres montrent, sur une brouette ou sur une poignée de paille, des culs-de-jatte, des vieillards infirmes ou idiots, des enfants contrefaits et maléficiés, et viennent mettre leur sébile sous le nez des passants, en psalmodiant, ou plutôt en hurlant des prières et de violents appels à la charité des pèlerins. D'autres étalent des infirmités et des plaies hideuses et repoussantes, que, souvent, ils entretiennent à dessein : c'est leur métier de mendier, c'est leur gagne-pain que ces plaies artificielles. Et tous crient et hurlent, sur un mode lamentable qui vous poursuit partout. On aurait dit que tous les truands et les malingreux, toutes les infirmités, toutes les guenilles et les loques du pays s'étaient donné rendez-vous, ce jour-là, à la Clarté. Callot se serait réjoui à pareille fête, et moi je regrettais de n'avoir pas mon objectif, pour reproduire quelques-uns de ces types curieux, de ces horreurs et de ces laideurs complètes, de ces faces livides, lurides, stupides, turgides, putrides.*

Luzel achète des chansons sur feuilles volantes à un vieux chanteur aveugle – et nous sommes bien loin du pittoresque des cartes postales : *Le pauvre vieillard, couvert de guenilles, est horrible à voir ; quand il chante, sa bouche se tord en une affreuse grimace, et ses yeux, voilés d'une membrane blanchâtre, roulent dans leurs orbites, comme deux œufs de pigeon. Il crie comme un sourd. Ses*

*filles, qui alternent avec lui, psalmodient leurs plaintes d'un ton lent et dolent, qui s'harmonise du reste assez bien avec leurs figures tristes, émaciées, souffrantes et marquées de la griffe d'une misère fauve*<sup>8</sup>.

Cette *misère fauve*, c'est bien celle de ces gens qui vivent à la merci des âmes errantes. Luzel prend grand soin d'insister sur le lieu et l'heure où l'on dit ces histoires de revenants : la grande salle du manoir, le feu qui flambe dans la cheminée, les murs épais pour se garantir contre la nuit, la lumière et la chaleur pour tenir l'épouvante à distance. Mais elle est là qui rôde au-dehors, et ces pauvres hères qui traversent la nuit sont réduits à n'avoir que la religion pour s'en garder. La terreur livre les plus faibles au pouvoir de l'Église qui est ici le pouvoir des morts.

\*  
\* \*

Les morts reviennent pour édicter des préceptes, donner des principes de conduite à respecter scrupuleusement sous peine d'être damné sans rémission. Ils ont été jugés dans l'au-delà par un tribunal absent, aux décisions d'autant plus redoutables qu'elles sont non motivées : ils reviennent parce qu'ils ont eu soudain une mauvaise pensée, après une vie de sainteté parfaite, ou parce qu'ils sont tout simplement contents d'avoir mené une sainte vie (il suffit que l'ermite, apprenant que son frère le brigand est allé au paradis, se dise qu'il a eu tort de se donner tant de mal : il est foudroyé net ; l'ermite content est, quant à lui, expédié au purgatoire), parce qu'ils ont *baptisé* leur lait, trop aimé leur

---

8. *Notes de voyage*, Presses universitaires de Rennes/Terre de Brume, 1997, p. 85.

argent, oublié leurs prières. Si le monde des esprits du lieu est ambigu et flottant, le monde des revenants est, lui, remarquablement bien organisé : les âmes après la mort peuvent aller au purgatoire et en revenir pour regagner sur terre leur droit de passage au paradis, ou bien errer entre la terre et le purgatoire sans trop savoir que faire. Ce sont les âmes en peine, les *anaon*. Il suffit de comprendre ce qu'elles demandent pour s'en libérer.

Certaines âmes chargées de péchés reviennent sur terre comme des esprits malfaisants : il faut alors avoir recours à un exorciste, comme pour des démons. Ce sont les *conjurés*.

Il y a enfin les damnés. On pourrait croire qu'il faut prier pour eux, ou faire dire des messes, ou se sacrifier d'une manière ou d'une autre, pour leur permettre de passer en purgatoire et de là peut-être au paradis, mais c'est une erreur : leur damnation est éternelle, irrémédiable, et les prières ne font qu'aggraver leur douleur.

Ils reviennent pour mettre les vivants en garde ou pour les tourmenter. Cela induit un phénomène qui n'a guère été pris en compte mais qui pouvait s'observer naguère encore : le bon prêtre était celui qui savait *faire fizik*, conjurer par des prières, qui n'étaient guère que des formules magiques, les esprits malfaisants. De la religion à la sorcellerie, pour les paysans illettrés du xx<sup>e</sup> siècle encore, il n'y avait aucune distance. Le pouvoir du prêtre était celui du sorcier. Une place de pouvoir absolu.

Lorsque Anatole Le Braz entreprend de recueillir ce qu'il appelle *le champ des légendes funèbres de la Bretagne* (ajoutant, bien à tort, on le voit, *le seul que mon regretté maître, M. Luzel, eût laissé à peu près intact*), il se heurte à une profonde réticence de ses interlocuteurs.

Deux raisons à cette résistance : *Ce n'est pas au moins pour tourner en dérision nos histoires, monsieur ? Les*

*morts n'aiment pas la plaisanterie et nous ne nous soucions pas d'attirer leur courroux, disent les uns. Et les autres – les femmes : Si les prêtres le savent, ils nous refuseront nos Pâques. Mais, ajoute-t-il, heureusement que les hommes, en ce pays trégorrois, sont de tempérament assez frondeur*<sup>9</sup>.

Luzel transmet ces récits en prenant en compte cette fronde et en veillant chaque fois à garder quelque distance. L'introduction de la première de ses *Veillées bretonnes* le montre assez bien :

*Aimez-vous les contes fantastiques, les histoires de revenants et d'apparitions surnaturelles ? demande-t-il. Oui, sans doute. Vous n'y croyez peut-être pas beaucoup, mais je suis sûr qu'ils ne vous déplaisent pas, et que, comme les enfants, vous aimez à entendre, l'hiver, au coin de votre feu, des récits qui vous fassent peur, bien peur, sauf à en rire après. Et peut-être aussi êtes-vous indécis, que vous n'osez vous prononcer franchement ni pour ni contre. « Il y a des choses bien avérées, vous dites-vous, incontestables, mais si extraordinaires, si incompréhensibles, si en dehors des lois ordinaires de la nature... qu'on ne sait vraiment qu'en penser... On en raconte parfois de si bêtes et de si absurdes qu'on ne peut que hausser les épaules et en rire de pitié. »*

*Si vous êtes de ceux qui parlent ainsi, vous aimez encore qu'on vous donne des raisons, des faits, des preuves – pour ou contre – pour vous aider à fixer votre opinion et à sortir de cette perplexité inquiétante.*

*Et si vous n'y croyez pas du tout, eh bien ! vous écoutez encore volontiers, j'en ai la conviction, les récits fantastiques et mystérieux, quand ce ne serait que pour les retour-*

---

9. *La Légende de la mort*, Champion, 1928, p. LXXIV-LXXV.

5. BARBETS NOIRS ET AUTRES CHIENS.....	239
Le barbet noir de Roc'h-Trévézel .....	241
Le barbet noir de Pont-Ar-C'hastel.....	247
Deux chiens à longue queue et un chien noir.....	249
Teuz ar Pouliet.....	253
6. LE DIABLE ET SON CHEVAL.....	257
Le cheval du diable .....	259
Le méchant avocat emporté par le diable .....	263
Emporté par le diable .....	265
Le saint vicaire et le diable .....	267
Celui qui alla voir sa maîtresse en enfer.....	270

### III. LUTINS ET FÉES

1. LUTINS.....	277
Le siffleur de nuit .....	279
Les lutins de Run-Riou.....	282
L'appelleur de Run-Riou .....	286
Le chambardeur de Run-Riou .....	288
Le follet domestique de Run-Riou .....	292
Le diable ou le lutin du Melchonnec .....	294
Crieurs de nuit, dévidoirs et fantômes à Kerharant .....	296
Paotrik e skod tan ou le feu follet.....	300
L'aventure de Guyon Mab-Maho ou la vengeance du lutin de Guernaham.....	304
Les lutins de Guernaham.....	306
Le pataugeur de Guernaham .....	308
Le vacarme dans la chambre.....	309
La peur de l'oncle Plouzenec .....	310
L'aventure d'Ervoanic Le Lai .....	312
La fin du diable de Guernaham.....	314

Les deux bossus et les nains .....	322
Les danseurs de nuit .....	326
Les danseurs de nuit et la femme métamorphosée en cane.....	334
Le tailleur et les nains .....	339
Le kornandon de la ville engloutie .....	342
Lutins et folliked de l'île de Bréhat .....	344
Les folliked et les deux avarés .....	347
Lutins et folliked de l'île de Bréhat (suite).....	350
Marie Cocagn et les lutins de Roscoff.....	351
Siphohel, Taragel et Tripadaloup.....	353
Tripadaloup et Ricaman .....	355
Le lutin et le tailleur .....	356
Les morgans de l'île d'Ouessant.....	357
La vierge et les morgans .....	357
Les trésors de la morgane .....	359
Le morgane et la fille de la terre .....	360
Le seigneur comte .....	370
<b>2. FÉES ET DEMOISELLES BLANCHES .....</b>	<b>373</b>
La fée Scarabée .....	375
La fée de la fontaine.....	377
La demoiselle blanche de la fontaine de l'Aulnaie .....	379
<b>BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE .....</b>	<b>381</b>